



COMITE SOCIAL TERRITORIAL DÉPARTEMENTAL
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 5 JUILLET 2023

Etaient présents :

Représentants des collectivités (5) :

- Monsieur André BORIES, Maire de GRAMOND, titulaire,
- Madame Nicole ANDURAND-LE GUEN, Maire-Adjointe LE BAS SEGALA, titulaire,
- Monsieur Maurice BARTHELEMY, Maire-Adjoint de MONTCLAR, titulaire,
- Madame Bernadette BELIERES-AZEMAR, Maire de COUBISOU, titulaire
- Monsieur Damien LAURAIN, Maire-Adjoint de SEVERAC d'AVEYRON, titulaire,

Représentants du personnel (6) :

- Monsieur Frédéric THEURIER (CFDT Interco), titulaire,
- Madame Solange SENDRAL (CFDT Interco), suppléante,
- Monsieur Jean-Christophe MASSOL (FO), titulaire,
- Monsieur Claude CAUBEL (CGT), titulaire,
- Madame Fanny FLORY (CGT), titulaire,
- Monsieur Thierry FONTANIE (CGT), suppléant,

Etaient absents ou excusés :

Représentants des collectivités :

- Monsieur Jean-Pierre LADRECH, Maire de Firmi, Président de l'instance, titulaire,
- Madame Isabelle CABANETTES, Maire-Adjointe de LASSOUTS, titulaire,

Représentants du personnel :

- Monsieur Jean-Laurent VERDEAUX (CFDT Interco), titulaire,
- Madame Virginie LE MENTEC (CFDT Interco), titulaire,
- Madame Morgane DELFORGE (CGT), titulaire,

Monsieur Romain BOUAT, Responsable adjoint du Pôle Ressources humaines – conseil statutaire, assiste à la séance pour assurer les tâches matérielles.

Monsieur André BORIES assure la Présidence de la séance en l'absence de Monsieur LADRECH.

Il ouvre la séance à 14 heures 00.

- Une secrétaire de séance, Madame Nicole ANDURAND LE GUEN, Maire-Adjointe LE BAS SEGALA, et un secrétaire adjoint, Monsieur Frédéric THEURIER (CFDT Interco), sont désignés.

Monsieur BOUAT rappelle que les représentants du personnel ont souhaité, lors de la séance précédente, obtenir des précisions de la part de deux communes sur le planning des sorties scolaires. Les informations ont été communiquées aux membres de l'instance.



RELEVÉ DE CONCLUSION			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
14 juin 2023			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Observations : Les observations du syndicat CGT ayant été intégrées, un avis favorable est donné. Mme FLORY (CGT) précise que le compte-rendu du 31 mars n'a pas été transmis. M. BOUAT indique que le compte-rendu du 31 mars a été validé lors de la séance du 17 mai, il est actuellement à la signature et sera disponible très prochainement sur le site internet du Centre de Gestion. Le compte-rendu sera adressé aux représentants du personnel pour une parfaite information.			

Formation spécialisée :

INFORMATION RELATIVE A LA DESIGNATION DE L'ASSISTANT DE PREVENTION			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
CIAS du Pays Rignacois			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Communauté de Communes du Pays Rignacois			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de Rignac			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Observations : M. BOUAT indique que la lettre de cadrage a été transmise dernièrement et ajoutée sur la plateforme dédiée. Il en donne lecture. M. CAUBEL (CGT) s'interroge sur la faible quotité (4 heures) consacrées aux fonctions d'Assistant de prévention. M. THEURIER (CFDT Interco) rappelle que la prise de fonction est récente (1 ^{er} juin 2023) et qu'il est nécessaire de laisser un peu de recul à l'Assistant afin d'évaluer le besoin réel.			



Formation plénière :

ACTION SOCIALE			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie de Saint Victor et Melvieu			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			

ANNUALISATION DU TEMPS DE TRAVAIL			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie de Laissac-Sévérac l'Eglise			
Collège représentants du personnel		6	
Collège représentants des collectivités		2	2
Avis : Défavorable à l'unanimité du collège des représentants du personnel. 2 Avis défavorables et 2 Absentions du collège des représentants des collectivités. Observations : Les représentants du personnel estiment que la décision de mettre en place un décompte forfaitaire des jours d'absences pour les agents annualisés sera défavorable aux agents. Mme ANDURAND-LE GUEN estime que cette méthode de calcul sera difficile à mettre en œuvre et se questionne sur les possibilités de rattrapage des heures.			
Mairie de Montpeyrroux			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de Roussennac			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de Sévérac d'Aveyron			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie d'Huparlac			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie du FEL			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			



ASTREINTES			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
EHPAD de Lunac le Paginet			
Collège représentants du personnel			
Collège représentants des collectivités			
Avis : Les membres de l'instance souhaitent obtenir des compléments d'informations de la part de l'établissement avant de rendre un avis.			

Mme BELIERES-AZEMAR, représentante du collège des représentants des collectivités, rejoint la séance à 14h30.

COMPTE EPARGNE TEMPS			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie de Montjoux			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de Pradinas			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			

COMPTE PERSONNEL DE FORMATION			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Communauté de Communes Muse et Raspes du Tarn			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie de Nant			
Collège représentants du personnel	2 CFDT		3 CGT – 1 FO
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : 4 Absentions et 2 Avis favorables du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			



HEURES SUPPLEMENTAIRES ET COMPLEMENTAIRES

	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie de Tournemire			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Syndicat Mixte Eaux Lévézou Ségala			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			

LIGNES DIRECTRICES DE GESTION

	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie de la Salvetat Peyrales			
Collège représentants du personnel		6	
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Défavorable à l'unanimité du collège des représentants du personnel.			
Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			

Explication du vote de la CGT : La CGT dénonce ce système inspiré du secteur marchand, qui vise au final à réduire les coûts de fonctionnement des collectivités, en se servant du personnel comme variable d'ajustement. Les services publics, les agents et les populations n'ont rien à gagner à voir se développer ce genre de dispositif.

MODIFICATION TEMPS DE TRAVAIL

	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Communauté de Communes Monts, Rance et Rougier			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de Laissac-Sévérac l'Eglise			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de Maleville			
Collège représentants du personnel	6		



Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie du Montrozier			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de Roussennac			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de Sénergues			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstentions à l'unanimité du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Sévérac d'Aveyron			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie du Viala du Tarn			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
PNR des Grands Causses			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			

ORGANISATION DES SERVICES			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie de Calmont			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de Curières			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de Muret-le-Château			
Collège représentants du personnel		2 CFDT	1 FO – 3 CGT
Collège représentants des collectivités	5		



**Avis : 4 Abstentions et 2 Avis défavorables du collège des représentants du personnel.
Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.**

PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie de Morlhon-le-Haut			
Collège représentants du personnel	1 FO – 2 CFDT		3 CGT
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : 3 Avis favorables et 3 Abstentions du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Plaisance			
Collège représentants du personnel	1 FO – 2 CFDT		3 CGT
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : 3 Avis favorables et 3 Abstentions du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			

Explication du vote d'abstention de la CGT : en faveur d'une prise en charge à 100% de la mutuelle santé et de la prévoyance. Les nouveaux montants prévus dans le dernier décret n°2022-581 du 20 avril 2022 (soit un plancher minimal de 7 euros pour la Prévoyance et 15 euros pour la Santé) sont très insuffisants pour couvrir le coût réel.

RIFSEEP

	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Communauté de Communes du Pays de Salars			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstentions à l'unanimité du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Communauté de Communes Lévézou Pareloup			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstentions à l'unanimité du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie d'Arvieu			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstentions à l'unanimité du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de la Fouillade			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstentions à l'unanimité du collège des représentants du personnel.			



Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de l'Hospitalet du Larzac			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstentions à l'unanimité du collège des représentants du personnel.			
Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Roquefort-sous-Soulzon			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstentions à l'unanimité du collège des représentants du personnel.			
Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Saint-Hippolyte			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstentions à l'unanimité du collège des représentants du personnel.			
Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Saint-Léons			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Abstentions à l'unanimité du collège des représentants du personnel.			
Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			

SUPPRESSION D'EMPLOIS			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
EHPAD de Lunac, le Paginet			
Collège représentants du personnel		3 CGT	1 FO – 2 CFDT
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : 3 Avis défavorables et 3 Absentions du collège des représentants du personnel.			
Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Bessuejous			
Collège représentants du personnel		6	
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Défavorable à l'unanimité du collège des représentants du personnel.			
Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Saint-Laurent-d'Olt			
Collège représentants du personnel		3 CGT	1 FO – 2 CFDT
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : 3 Avis défavorables et 3 Absentions du collège des représentants du personnel.			
Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			



JOURNEE DE SOLIDARITE			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie de Campouriez			
Collège représentants du personnel		1 FO	3 CGT – 2 CFDT
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : 5 Abstentions et 1 Avis défavorable du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Compeyre			
Collège représentants du personnel		1 FO	3 CGT – 2 CFDT
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : 5 Abstentions et 1 Avis défavorable du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Connac			
Collège représentants du personnel		1 FO	3 CGT – 2 CFDT
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : 5 Abstentions et 1 Avis défavorable du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Fondamente			
Collège représentants du personnel		1 FO	3 CGT – 2 CFDT
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : 5 Abstentions et 1 Avis défavorable du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Gabriac			
Collège représentants du personnel		1 FO	3 CGT – 2 CFDT
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : 5 Abstentions et 1 Avis défavorable du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Gaillac d'Aveyron			
Collège représentants du personnel		1 FO	3 CGT – 2 CFDT
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : 5 Abstentions et 1 Avis défavorable du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de la Couvertorade			
Collège représentants du personnel		1 FO	3 CGT – 2 CFDT
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : 5 Abstentions et 1 Avis défavorable du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			



Mairie de Lunac			
Coll�ge repr�sentants du personnel		1 FO	3 CGT – 2 CFDT
Coll�ge repr�sentants des collectivit�s	5		
Avis : 5 Abstentions et 1 Avis d�favorable du coll�ge des repr�sentants du personnel. Favorable � l'unanimit� du coll�ge des repr�sentants des collectivit�s.			
Mairie de Martiel			
Coll�ge repr�sentants du personnel		1 FO	3 CGT – 2 CFDT
Coll�ge repr�sentants des collectivit�s	5		
Avis : 5 Abstentions et 1 Avis d�favorable du coll�ge des repr�sentants du personnel. Favorable � l'unanimit� du coll�ge des repr�sentants des collectivit�s.			
Mairie de Montrozier			
Coll�ge repr�sentants du personnel		1 FO	3 CGT – 2 CFDT
Coll�ge repr�sentants des collectivit�s	5		
Avis : 5 Abstentions et 1 Avis d�favorable du coll�ge des repr�sentants du personnel. Favorable � l'unanimit� du coll�ge des repr�sentants des collectivit�s.			
Mairie de Peyrusse le Roc			
Coll�ge repr�sentants du personnel		1 FO	3 CGT – 2 CFDT
Coll�ge repr�sentants des collectivit�s	5		
Avis : 5 Abstentions et 1 Avis d�favorable du coll�ge des repr�sentants du personnel. Favorable � l'unanimit� du coll�ge des repr�sentants des collectivit�s.			
Mairie de Privezac			
Coll�ge repr�sentants du personnel		1 FO	3 CGT – 2 CFDT
Coll�ge repr�sentants des collectivit�s	5		
Avis : 5 Abstentions et 1 Avis d�favorable du coll�ge des repr�sentants du personnel. Favorable � l'unanimit� du coll�ge des repr�sentants des collectivit�s.			
Mairie de Saint-Jean-Delnous			
Coll�ge repr�sentants du personnel		1 FO	3 CGT – 2 CFDT
Coll�ge repr�sentants des collectivit�s	5		
Avis : 5 Abstentions et 1 Avis d�favorable du coll�ge des repr�sentants du personnel. Favorable � l'unanimit� du coll�ge des repr�sentants des collectivit�s.			
Mairie de Veyreau			
Coll�ge repr�sentants du personnel		1 FO	3 CGT – 2 CFDT
Coll�ge repr�sentants des collectivit�s	5		
Avis : 5 Abstentions et 1 Avis d�favorable du coll�ge des repr�sentants du personnel. Favorable � l'unanimit� du coll�ge des repr�sentants des collectivit�s.			
Syndicat Intercommunal des Eaux de Foissac			
Coll�ge repr�sentants du personnel		1 FO	3 CGT – 2 CFDT
Coll�ge repr�sentants des collectivit�s	5		

**Avis : 5 Abstentions et 1 Avis défavorable du collège des représentants du personnel.
Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.**

TEMPS DE TRAVAIL 1 607 H

	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie d'Aubin			
Collège représentants du personnel		6	
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : Défavorable à l'unanimité du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie d'Auzits			
Collège représentants du personnel	2 CFDT	1 FO – 3 CGT	
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : 4 Avis défavorables et 2 Avis favorables du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Balaguier d'olt			
Collège représentants du personnel	2 CFDT	1 FO – 3 CGT	
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : 4 Avis défavorables et 2 Avis favorables du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Brandonnet			
Collège représentants du personnel	2 CFDT	1 FO – 3 CGT	
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : 4 Avis défavorables et 2 Avis favorables du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Crespin			
Collège représentants du personnel	2 CFDT	1 FO – 3 CGT	
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : 4 Avis défavorables et 2 Avis favorables du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Gabriac			
Collège représentants du personnel	2 CFDT	1 FO – 3 CGT	
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : 4 Avis défavorables et 2 Avis favorables du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie de La Couvertouade			
Collège représentants du personnel	2 CFDT	1 FO – 3 CGT	
Collège représentants des collectivités	5		

**Avis : 4 Avis défavorables et 2 Avis favorables du collège des représentants du personnel.
Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.**

Mairie de Lunac

Collège représentants du personnel	2 CFDT	1 FO – 3 CGT	
Collège représentants des collectivités	5		

**Avis : 4 Avis défavorables et 2 Avis favorables du collège des représentants du personnel.
Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.**

Mairie de Martiel

Collège représentants du personnel	2 CFDT	1 FO – 3 CGT	
Collège représentants des collectivités	5		

**Avis : 4 Avis défavorables et 2 Avis favorables du collège des représentants du personnel.
Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.**

Mairie de Montjoux

Collège représentants du personnel	2 CFDT	1 FO – 3 CGT	
Collège représentants des collectivités	5		

**Avis : 4 Avis défavorables et 2 Avis favorables du collège des représentants du personnel.
Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.**

Mairie de Privezac

Collège représentants du personnel	2 CFDT	1 FO – 3 CGT	
Collège représentants des collectivités	5		

**Avis : 4 Avis défavorables et 2 Avis favorables du collège des représentants du personnel.
Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.**

Mairie de Saint-Just-sur Viaur

Collège représentants du personnel	2 CFDT	1 FO – 3 CGT	
Collège représentants des collectivités	5		

**Avis : 4 Avis défavorables et 2 Avis favorables du collège des représentants du personnel.
Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.**

PETR du lévézou

Collège représentants du personnel	2 CFDT	1 FO – 3 CGT	
Collège représentants des collectivités	5		

**Avis : 4 Avis défavorables et 2 Avis favorables du collège des représentants du personnel.
Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.**

SIVU pour la création d'une école primaire

Collège représentants du personnel	2 CFDT	1 FO – 3 CGT	
Collège représentants des collectivités	5		

**Avis : 4 Avis défavorables et 2 Avis favorables du collège des représentants du personnel.
Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.**



Syndicat Intercommunal des Eaux de Foissac			
Collège représentants du personnel	2 CFDT	1 FO – 3 CGT	
Collège représentants des collectivités	5		
Avis : 4 Avis défavorables et 2 Avis favorables du collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			

Questions diverses :

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 15 h 50 heures.

**Le Président
Par intérim**



M. André BORIES

La Secrétaire



Mme Nicole ANDURAND-LE GUEN

Le Secrétaire-adjoint



M. Frédéric THEURIER